



Mon
Quartier

Infos

Gabriel-Péri

Compte rendu de permanence du 21 mai 2019

Participants :

Président : M. Gilles ROUSTAN

Correspondant territoire : Mme Marion LEDUC (remplace Julie THOMAS pendant son congé maternité)

Adjointe aux Conseils de quartier : Mme Amina AHAMADA-MADI

Délégués :

DAHMANI Kheira

OUESLATI Safia, excusée

GAUTIN Annelise

RIVOIRE Marie-Claude

GOURARI Ydriss

TRIOULAIRE Roger

Nombre d'habitants : 12

Retour sur les questions de la dernière permanence

- Problèmes de stationnement rue Varlin, rue de la Commune de Paris et rue du 4 août 1789
 - ✓ Réponse : il faut signaler les stationnements sauvages à la police municipale
- Problèmes de circulation rue Degeyter.
 - ✓ Réponse : une proposition d'instaurer sens unique dans la rue (en sens montant) a été faite, comme c'est une voie privée les riverains doivent désormais se mettre d'accord
- Rue Aura/ foyer ADOMA
 - ✓ Réponse : les questions ont été transmises à la Mairie, en attente de retour
- Problèmes de trafic de drogue, notamment près des Maronniers. Touche les allées et le parking souterrain notamment. A voir avec le bailleur (ICF) car cela devient très gênant pour les habitants. Idee : action des locataires auprès du bailleur, ou que les locataires se mettent en lien avec un notaire, pour verser les loyers sous séquestre par exemple

Compte-rendu des discussions

- **Prévention et sécurité**

Beaucoup de réactions concernant le trafic de drogue évoqué lors de la dernière permanence.

Rue du 4 août 1789 : les habitants de la rue sont venus en nombre (7 personnes), pour parler de plusieurs sujets :

- **Propreté** : le nettoyage de la rue n'est pas toujours bien fait. Une habitante avertit régulièrement des problèmes.
Réponse du Président : ne pas hésiter à signaler à la Métropole les manquements observés. Si le nettoyage est mal fait elle a la possibilité d'appliquer des pénalités aux entreprises prestataires.
Autre problème : déjections canines. Attente vis à vis de la mairie : rappeler le message et la règle. Le Président rappelle le montant de l'amende 68€.

- **Stationnement**

Problème principal de nombreux habitants. Les places dans la rue sont occupées par des habitants locataires des résidences voisines, qui possèdent des parkings payants. Il n'y a plus de place pour les riverains. Certains se sont fait verbaliser. La situation devient vraiment problématique, sentiment d'urgence.

- **Prévention et sécurité**

La même problématique de stationnement existe rue du la commune de Paris. Il y a aussi de nombreux stationnements abusifs, des voitures épaves. Faire appel à la police municipale qui signale et met en fourrière. Même problème de vitesse excessive.

Réponses du président sur les questions de stationnement :

- ✓ Demander au maximum aux riverains de garer en priorité leur voiture dans les espaces privés s'ils en disposent, ce qui permet de libérer de la place ;
- ✓ Si quelqu'un se gare devant votre portail vous pouvez téléphoner à la police municipale ;
- ✓ Si vous constatez une voiture stationnée abusivement vous pouvez le signaler, à plusieurs
- ✓ Si aucun panneau « réservé aux riverains » n'existe, tout le monde peut se garer, c'est une voie publique ;
- ✓ Normes d'urbanisme : les résidences ont l'obligation de fournir une place de parking par appartement, pas plus, d'autant plus s'il existe une ligne forte de transport en commun à proximité ;
- ✓ Les bailleurs ont cependant une responsabilité, ne pas hésiter à engager des actions avec eux ;
- ✓ Sur la ville des zones bleues sont été instituées, ce qui permet de réguler le stationnement ;
- ✓ Les effectifs de Police Municipale ont aussi augmenté.

Proposition : Une rencontre à organiser avec les services voirie, urbanisme, pour trouver une solution.

- **Incivilités**

Questions récurrentes sur les vitesses excessives, le non-respect du code de la route (exemple du feu rouge rue Emile Zola/Jean Jaurès)

- **Logement**

Nombreuses réactions sur l'augmentation du nombre de logements construits. Sentiment que le stationnement devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que les constructions augmentent. Il y a un manque global de places de parking.

Réponse du Président : vote du PLUH à la Métropole, qui définit des zones. La redensification touche les communes de la 1ère couronne de Lyon, pas seulement Vénissieux. Le nouveau PLH à Vénissieux préserve les zones pavillonnaires.

- **Voirie/Espaces verts**

Rue Degeyter : une maison n'est plus habitée et la végétation déborde, on ne peut plus passer. Le signaler à la Mairie.

- **Propreté / Sécurité**

Square Aulagne une habitante a ramassé des bouts de verre dans le sable, ainsi que des déjections. Cela pose aussi des questions de santé quand on sait que les enfants jouent avec. Question : est-il possible de mettre une barrière autour du square pour réserver cet espace aux enfants ?

- **Santé**

Une action contre les moustiques tigres est-elle envisagée par la Ville ?

- **Urbanisme**
Comment savoir quels projets d'urbanisme sont-en cours ? (impact sur les valeurs des maisons notamment, et physionomie des quartiers)
Réponse du Président : possibilité de consultation en Mairie
- **Communication**
 - ✓ Comment informer au mieux sur les dates des Permanences de Conseil de Quartier ? Elles ont lieu le 3^e mardi de chaque mois. Comment améliorer l'affichage ?
 - ✓ Attention l'horaire mentionné dans Expressions pour la permanence de quartier est erroné (17h45 au lieu de 18h). A signaler

Information à noter

- **Informations diverses : pour le concours Balcons et Maisons fleuries, s'inscrire avant le 30 juin 2019.**
- **Visite de quartier** : Mardi 25 juin à 18h rdv angle de la rue Eugène Varlin et de la rue du 4 août.

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 18 juin 2019 à 18h00
Restaurant scolaire Gabriel Péri
1 rue Prosper Alfaric